



Association Départementale pour
l'Aménagement des Structures des
Exploitations Agricoles
Rue Frère Gagne
BP 40463
60 021 BEAUVAIS Cedex
Tél : 03 44 11 44 37
Fax : 03 44 11 44 46
e-mail : a060@cnasea.fr

CARTE COMMUNALE

Commune de MUREAUMONT

PLAN DE ZONAGE

Echelle: 1/2 000
Établi en avril 2009

Légende

- parcellaire cadastral
- bâti
- cimetière

zonage :

- secteur U, où les constructions sont admises
- secteur N, où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et des installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.
- zone soumise au Droit de Préemption





Association Départementale pour
l'Aménagement des Structures des
Exploitations Agricoles
rue Frère-Gagne
BP 40463
60 021 BEAUVAIS Cedex
Tél: 03 44 11 44 37
Fax: 03 44 11 44 45
e-mail: a066@cnasea.fr

CARTE COMMUNALE
Commune de MUREAUMONT

PLAN DES RESEAUX
Echelle: 1/3 000
Etabli en juillet 2009

Légende

- parcelaire cadastral
- bât
- cimetière

réseau électrique :

- HTA aérien
- HTA souterrain
- BT aérien
- BT souterrain

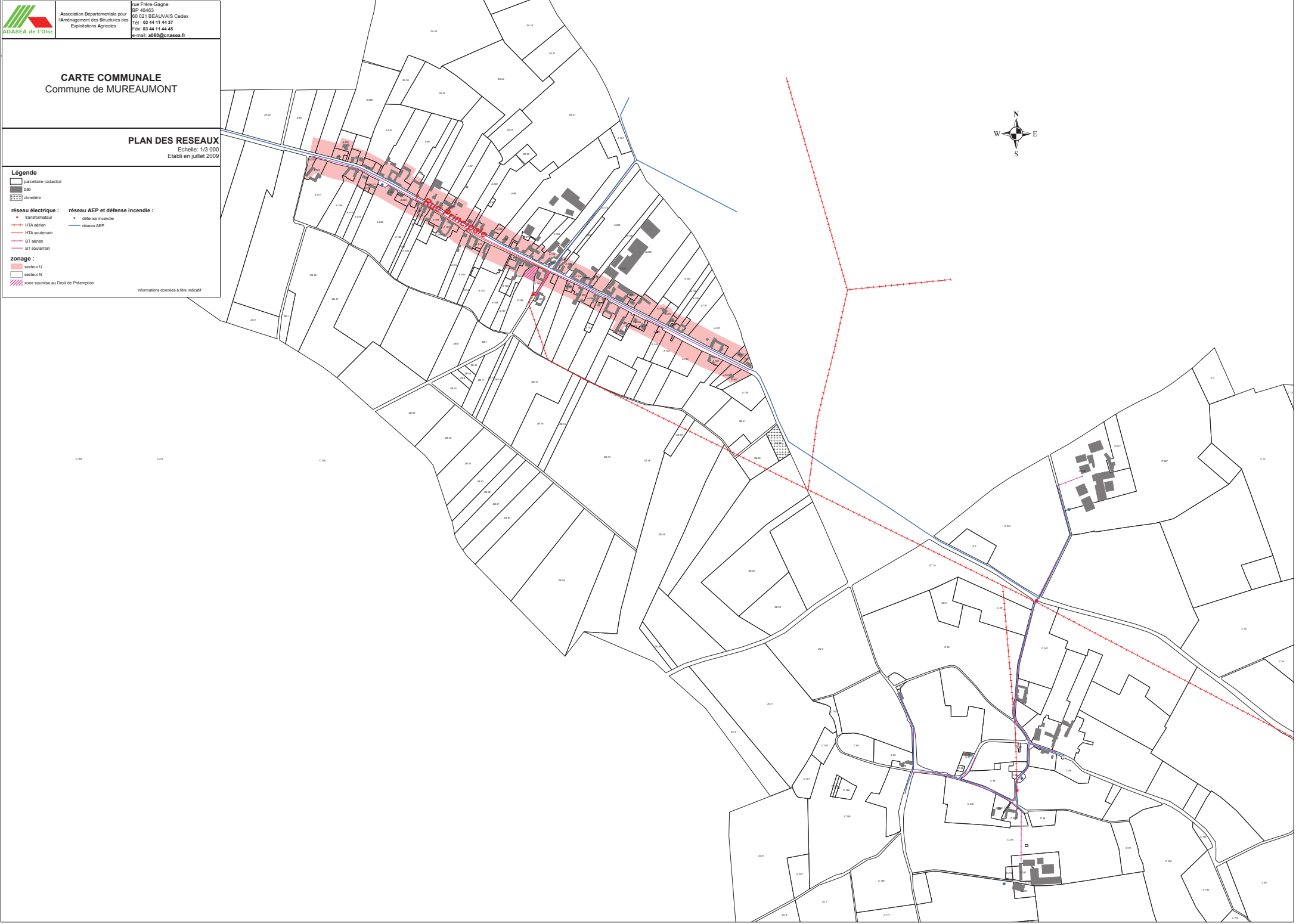
réseau AEP et défense incendie :

- trou de puits
- défense incendie
- réseau AEP

zonage :

- secteur U
- secteur N
- zone soumise au Droit de Préemption

informations données à titre indicatif





Association Départementale pour
l'Aménagement des Structures des
Exploitations Agricoles

rue Frère-Gagne
BP 40463
95 021 BEAUVAIS Cedex
Tél : 03 44 11 44 37
Fax : 03 44 11 44 45
e-mail : adasea@cnaasa.fr

CARTE COMMUNALE Commune de MUREAUMONT

PLAN DE ZONAGE

Echelle: 1/5 000
Etabli en avril 2009

Légende

parcellaire cadastral

bâti

cimetière

zonage :

secteur U, où les constructions sont admises

secteur N, où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et des installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

zone soumise au Droit de Préemption

